

BAREME DES HONORAIRES

HONORAIRES DE NEGOCIATION*

(Vente d'immeubles à usage d'habitation, professionnel ou commercial)

Prix compris entre :

0 € et 25.000 €

25.001 € et 300.000 €

300.001 € et 500.000 €

500.001 € et plus

Honoraires TTC

5.000 € TTC

10% TTC

9% TTC

8% TTC

CESSION DE DROIT AU BAIL / VENTE DE FONDS DE COMMERCE

12% H.T du montant de la cession ou de la vente du fonds de commerce

Ou

12% H.T du montant du loyer de la première triennale

Honoraires forfaitaires pour :

Un montant de cession de droit au bail compris entre 0 € et 150.000 € 25.000 € H.T

Ou

Un montant de loyer annuel compris entre 5.000 € et 50.000 € HC/HT 25.000 € H.T

**Nouveau barème en date du 28 mai 2018*

La Direction,

Samuel TOUITOU

Siège : 16 Rue Fourcroy - 75017 Paris

T. 01 40 54 07 72

contact@lebienparisien.com



www.lebienparisien.com